



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Alain Chartier
BAYEUX

LYCÉE ALAIN CHARTIER
Place de la Lombarderie
14402 BAYEUX CEDEX
0140004D

LYCÉE
ALAIN
CHARTIER
BAYEUX

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du jeudi 9 février 2023 -

- ORDRE DU JOUR -

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2022
- III. Activités pédagogiques
 - Participation financière Projet Maths en Jeans
 - Participation financière Echange avec la Norvège
 - Projet d'échange avec l'Espagne
 - Préparation de rentrée 2023
- IV. Administration et logistique
 - Décision budgétaire modificative
 - Convention de mise à disposition de locaux
 - Convention d'objectifs et de moyens EPLE Région n°2 (2023-2026)
- V. Questions diverses

Président : Monsieur Mathieu FABRE

Secrétaire : Madame Catherine CAPEL

Total des membres du CA : 27

Quorum : 14

Présents : 22

Votants : 22

Invités : 1

LISTE DES PARTICIPANTS – LYCÉE ALAIN CHARTIER de BAYEUX

1. MEMBRES DE DROIT

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé
LESACHER Jean-François	Proviseur			X
FABRE Mathieu	Proviseur adjoint	X		
VIAL Antoinette	Gestionnaire	X		
GUIBOUT Patricia	C.P.E.	X		
GASSION Sandrine	Invitée		X	

2. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
DUPONT Lucette	Conseil régional de la région Normandie	X		X		
GOMONT Patrick	Vice-président de la région Normandie	X			X	
CHAPRON Philippe	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
NOUVELOT Cédric	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
LAISNEY Olivier	Représentant de la commune	X		X		
JEAN-PIERRE Françoise	Représentant de la commune		X		X	
LAPORTE Bruno	Représentant Bayeux-Intercom	X			X	
MOULIN Gilles	Représentant Bayeux-Intercom		X		X	

3. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
LECHEVALLIER Jordan	Personnel enseignant	X		X		
CAPEL Catherine	Personnel enseignant	X		X		
DOMINGUEZ Anne	Personnel enseignant	X		X		
LE DREAU Marie	Personnel enseignant	X		X		
QUEVREUX Sophie	Personnel enseignant	X		X		
LONGUET Olivier	Personnel enseignant	X		X		
DAVID Alice	Personnel A.T.O.S.	X		X		
MURY Cécile	Personnel A.T.O.S.	X				X
BEQUET Valérie	Personnel A.T.O.S.	X		X		
LEPETIT Corinne	Personnel A.T.O.S.		X		X	

ROBIAILLE Fabienne	Personnel A.T.O.S.		X		X	
OUTREQUIN Dominique	Personnel A.T.O.S.		X		X	

4. REPRESENTANTS DES ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
POLETTI Gabriel	Elève	X		X		
NOGIER Timo	Elève	X		X		
EON Albane	Elève	X		X		
CAVOIT Martin	Elève	X		X		
MARRE Gustave	Elève	X			X	
CHARRIER Achille	Elève		X		X	
LEFEVRE Léo	Elève		X		X	
LE VALLOIS Thibaud	Elève		X	X		
SALLOT Antoine	Elève		X		X	
ANCEL Méline	Elève		X		X	

5. REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
HENRY PICARD Sandra	Parents d'élève	X		X		
ABRAHAM Laurent	Parents d'élève	X		X		
TASSIN Eric	Parents d'élève	X		X		
LE GRAND Isabelle	Parents d'élève	X			X	
PLANCHAIS Julien	Parents d'élève	X		X		
FAIVRE Yohann	Parents d'élève		X		X	
MARCASTEL Thierry	Parents d'élève		X		X	
LE CAER Gwénaëlle	Parents d'élève		X		X	
LOIR Dominique	Parents d'élève		X		X	
OZENNE-SALLIOT Annie	Parents d'élève		X		X	

Ouverture de la séance à 18h00. Le quorum est atteint. 22 personnes sont présentes.

En l'absence de M. LESACHER, la séance est présidée par M. FABRE, proviseur-adjoint.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Catherine CAPEL est désignée secrétaire de séance.

Présence de M. FONTAINE, CPE stagiaire comme membre invité.

II. Approbation du procès-verbal du CA du 28 novembre 2022

VOTE : 22 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

III. Activités pédagogiques

- Participation financière Projet Maths en Jeans

Mutualisation du transport pour le congrès à Orléans (31 mars-1^{er} avril) : 50 passagers des lycées de Bayeux et de Caen.

Convention de transport pour le bus avec quatre autres établissements

Total du budget prévisionnel : 2380 euros soit un coût par participant de 183.08 euros.

Subvention : Pass culture 20 euros par élève.

Financement établissement inscrit au budget initial : 1500 euros.

Acceptation de deux dons : APMEP (20 euros par élève) et FSE (10 euros par élève)

Le budget prévisionnel comprenant l'acceptation de ces dons et la participation des familles fixée à 30 euros est soumis au vote

VOTE : 22 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Participation financière Echange avec la Norvège

Il n'y a plus que 17 élèves qui participent au lieu de 18.

Participation des familles votée en juillet 2022 : 385 euros.

Les dépenses en Norvège non prévues dans le budget initial s'élèvent à 789 euros (train, repas, etc.).

Dépenses d'accueil réelles des norvégiens en octobre 2022 = 1726 euros.

Don du FSE : 1275 euros.

Participation des familles réduite à 358 euros.

L'acceptation du don de 1275 euros et la participation financière de 358 euros sont soumises au vote.

VOTE : 22 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Projet d'échange avec l'Espagne (reprise de l'échange avec Osuna)

Mme LE DREAU présente le projet.

Les correspondants espagnols seront accueillis à Bayeux du 21 au 28 mars mais pour le moment, l'établissement est dans l'attente des devis des organismes de voyage. Le budget prévisionnel sera donc présenté ultérieurement.

Le voyage de nos élèves prévu d'abord en octobre pourrait être décalé à novembre (transport aérien moins coûteux).

Seulement 15 élèves concernés (des élèves de secondes qui seront en 1^{ère} à la rentrée).

Question de Timo NOGIER (élève) : Comment les élèves ont-ils été choisis ?

Un tirage au sort était prévu en cas de surnombre mais il n'y en a pas eu besoin car des élèves se sont désistés.

Le lycée espagnol financera les dépenses du séjour de mars à Bayeux.

La programmation de cet échange est soumise au vote.

VOTE : 22 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Préparation de rentrée 2023

Préambule aux débats : explication des termes de la DHG aux élèves par M. FABRE, proviseur-adjoint.

TRMD/ apport réel de l'établissement / heures postes (HP) / HSA / HSE.

Heures postes : total 661,5

Question posée par les enseignants : avec combien d'heures fonctionnons-nous cette année ?

Réponse de M. FABRE : 676 HP 104 HSA (16 non utilisées).

M. LONGUET : nous perdons donc 21 heures ?

M. FABRE : C'est vrai. Il précise aussi que cette DHG est proposée par la DOS qui nous demande de répartir les besoins par matières et par niveau et réaliser des propositions sur la création/suppression de postes.

Exemple : en SES : 18 heures d'apport (poste fixe) besoin de 40 heures.

Solutions :

1. On réduit les besoins (on limite l'EDS à 35 élèves par classe et on limite donc à 2 groupes)
2. Ou on peut leur donner des HSA
3. Ou on peut recourir aux HP avec une demande de BMP de 18H (Mme MARIE)

→ donc 36 HP + HSA couvrira les besoins.

On fait le compte des écarts, et on remonte un document à la DOS. C'est au chef d'établissement d'arbitrer.

M. FABRE propose :

- Aucune mesure poste envisagée.
- Des dédoublements en mathématiques et en français en seconde (1 heure de dédoublement dans chaque matière) afin de prendre en compte la mixité des publics.
- Dédoublement SVT / Physiques en seconde, première et Terminale
- Dédoublement en français en première pour préparer les élèves au baccalauréat.
- En espagnol : 7 groupes en seconde (HSA)
- Financement de l'ECLA (Latin/Grec)
- Pas de suspension de la section euro. M. FABRE considère que cet enseignement optionnel est nécessaire pour les élèves, pour l'investissement des professeurs et pour l'attractivité de l'établissement.

Bilan : il nous manque 10 heures.

M. FABRE n'a pas pris les maths spécifiques en compte en accord avec la circulaire : ces mathématiques seront financées en heures postes après un sondage dans les établissements.

Nous n'avons pas à les financer pour l'instant.

On a besoin d'HP car des HSA, on en a.

M. FABRE a donc fait une demande de dotation supplémentaire en arguant du fait que nous sommes un petit établissement qui assure 9 EDS (enseignements de spécialité). Nous avons des labos de petite taille et plus d'enseignements en commun avec le lycée Arcisse de Caumont, donc cela a un coût.

Le lycée va pouvoir « récupérer » des heures dans l'enseignement du chinois. En effet, il n'y a que 3 élèves faisant chinois qui arrivent en seconde, il y aura donc 1 groupe commun seconde / première et un groupe en Terminale.

Le poste de Mme COLLOT sera supprimé. Il sera fait appel à un complément de service.

M. FABRE a déjà eu la réponse pour les 10 heures demandées. Le Rectorat a pris en compte la demande qui sera soumise à un arbitrage (Copie à la Dasen).

M. Fabre précise qu'il y a un peu moins d'élèves prévus (608) et cela a un impact.

Questions :

1. Quid du dédoublement en Physique Chimie ?

On a les moyens de le financer (Possibilité d'avoir un gros groupe / un petit groupe par exemple.)

2. Que devient le poste de Jacques PICARD qui part à la retraite ?

Pour l'instant il est maintenu. Peut-être un BMP ?

Un point sur les compléments de services :

- 6h en Histoire-Géo : Complément de service reçu
- 6h en Anglais : Complément de service reçu
- 9h Espagnol : Complément de service donné
- 11h en Allemand : Complément de service donné
- 4h30 en Chinois : Complément de service reçu
- 18h en SES : Complément de service reçu

En Physique-chimie, pas de dédoublement pour l'enseignement scientifique ? Non.

Vote : le vote porte sur l'implantation des premiers BMP/CSR/CSD. La répartition peut encore évoluer.

VOTE : 22 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

La ventilation sera votée plus tard.

IV. Administration et logistique

- Décisions budgétaires modificatives N°4 et 5

Il s'agit des deux dernières DBM de l'exercice 2022 pour information.

Elles concernent le service restauration et la variation des produits scolaires (différence entre les prévisions des recettes et la réalisation).

Le crédit nourriture réel est ensuite déterminé.

Mme VIAL avait anticipé un déficit du crédit nourriture de 15 000 euros (prélèvement effectué sur le fonds de roulement) mais finalement seulement 60 euros sont utilisés, en raison de l'application de la convention restauration avec le collège, depuis septembre 2022.

- Convention de mise à disposition de locaux

Le 18 mars prochain, se déroulera au lycée la demi-finale du concours de mathématiques organisée par la Fédération Française des Jeux Mathématiques.

Les gagnants iront en Pologne.

La salle des devoirs 422 sera mise à disposition à titre gracieux de 13h à 18h.

L'autorisation de signature de cette convention est soumise au vote

VOTE : 22 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Convention d'objectifs et de moyens EPLE-REGION

Le vote est reporté au prochain CA à cause de l'absence de M. LESACHER.

Il est nécessaire de déterminer quelles sont les spécificités de l'établissement qui figureront dans l'article 9 et nous avons donc besoin de temps, surtout que l'impact peut être important.

Précision :

M. FABRE fera fonction d'ordonnateur pour la continuité de l'établissement. En l'absence de M. LESACHER, la délégation permanente faite en 2022 ne suffit plus, il va donc avoir besoin d'une autre délégation pour empêchement du chef d'établissement, comprenant la signature des actes relevant de l'ordonnateur, contrats et conventions.

V. Questions diverses

- Pas de convocation du CHSTC ?

Un CHSCT devait normalement avoir lieu en novembre ou décembre pour présenter le bilan de la visite du CHSCT régional remontant à septembre 2022.

Or en raison de la cyber-attaque de la région Normandie, l'établissement n'a toujours pas été destinataire de ce compte-rendu. Mais une réunion de la CHS aura lieu en mars ou en avril.

Si des questions sont à mettre à l'ordre du jour, elles devront être transmises à la direction.

- Cellule de veille

Elle va être réinstitutionnalisée. La prochaine aura lieu le vendredi 3 mars puis une autre le 5 avril, soit une par mois. Chaque élève a un responsable.

- Horaire des sonneries

Nous remettons les pendules à l'heure lors du prochain conseil pédagogique. Il faut approcher le plus possible de 1 heure. Donc il faudrait empiéter sur le midi pour avoir 1 heure.

- Changement de sonnerie ?

M. FABRE donne rendez-vous aux élèves début mars.

- Sonnerie de fin de PPMS trop faible

En décembre dernier, le volume sonore des carillons a été réglé au maximum par la société qui assure la maintenance du système donc il faudra retester un mercredi après-midi. Sinon il faudra faire la demande d'ajout de carillons dans certaines zones.

Les collègues précisent qu'ils n'entendent pas le message de fin d'alerte. Il faudrait être prévenus de la fin d'alerte d'exercice par message sur téléphone via Pronote, comme cela était le cas à une époque.

- A-t-on une idée des effectifs entrants en première ?

10 élèves d'Arcisse de Caumont arrivent en spécialité Art pour le reste aucune idée pour le moment.

- En HGGSP : 2 groupes alors qu'il y a 72 inscrits, cela veut-il dire deux groupes à 36 ? cela n'est pas gérable.

Si c'est le cas, cela sera géré en HSA. M. FABRE assure que les élèves ne seront pas invités à modifier leurs vœux pour que cela « rentre dans les cases ». Les modifications ne seront faites, avec l'accord de l'élève, que si c'est dans son intérêt.

- Jordan LECHEVALLIER (AED) demande de renouveler la demande de moyens pour un poste infirmier afin d'obtenir un plein temps au lycée

M. FABRE va en faire la demande.

- Inquiétude de M. TASSIN (parent d'élève) quant à l'absence de M. LESACHER pour les élèves dont il était chargé du suivi.

M. FABRE va demander un second poste de proviseur adjoint à la rentrée.

- Mme QUEVREUX (enseignante d'EPS) sollicite un don de la part du lycée, nécessaire pour financer la participation de 3 élèves concernés par le sport partagé (judo) du championnat à Valence en avril.

Mme VIAL demande si une mutualisation des moyens (bus) peut être envisagée si d'autres établissements du Calvados ont des élèves qualifiés.

Pour le moment, pas d'autre financement possible, il ne reste que 126 euros sur le compte de l'AS et le compte ne peut pas être débiteur.

Fin de la séance.

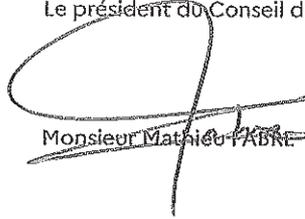
Il est 19h25. M. FABRE clôt le CA en rappelant combien l'image du lycée est importante.

La secrétaire de séance,



Madame Catherine CAPEL

Le président du Conseil d'Administration,



Monsieur Mathieu FABRE